LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 20 Décembre 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 30-50

Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.293

La Fraternité franco-italienne

Les chaleureuses manifestations populaires et les éloquentes déclarations officielles dont le voyage du roi d'Italie en France est l'heureuse occasion offrent une signification au sujet de laquelle personne ne se trompera : elles achèvent de resserrer les liens de cette noble fraternité franco-italienne qui s'est si hautement affirmée durant la guerre mais qui survivra à la guerre et que rien ne parviendra jamais plus à briser.

L'Italie, qui dès les premiers jours d'août 1914 avait fait connaître qu'elle se refuserait énergiquement à se faire la complice des mauvais desseins de l'Austro-Allemagne, ne tarda pas à se ranger à nos côtés pour participer de toutes ses ressources et de toutes ses forces à la lutte contre les empires de proie. Le cauchemar de la Triplice s'évanouissait pour toujours. La nation-sœur venait de se dégager à tout jamais de l'emprise germanique. Elle n'adoptait pas à proprement parler une politique nouvelle, mais bien plutôt elle rentrait dans la vérité et dans l'honnêteté de sa politique traditionnelle, la seule qui fût digne d'elle, la seule qui fût conforme à la sauvegarde de ses intérêts et au respect de ses droits.

Toute l'histoire de l'Italie protestait contre l'alliance paradoxale entre la péninsule et les puissances centrales et toute sa littérature criait la haine de l'étranger, c'est-à-dire des *Tedeschi* abhorrés depuis des siècles de l'autre côté des Alpes. Toute son histoire, depuis les temps de l'ancienne Rome où les légions de Marius luttaient vigoureusement contre les hordes teutonnes jusqu'à la période des grandes batailles du *Risorgimento* où les soldats de Garibaldi et de Victor-Emmanuel chassèrent avec un si superbe élan les oppresseurs de leur malheureuse patrie et fondèrent la gloire avec la fortune de la *Terza Italia*. Toute sa littérature, depuis Pétrarque dénonçant et flétrissant la *rabbia tedesca* jusqu'à Giosué Carducci qui prêcha la « guerre éternelle » contre les Allemands et jusqu'à Gabriele d'Annunzio qui, réalisant magnifiquement l'idéal rêvé par son prédécesseur et maître, n'aura pas été seulement le chantre de la guerre de 1915-1918 mais en aura été aussi le héros.

La grandeur politique, intellectuelle et morale de l'Italie est faite de ses luttes et de ses indignations contre les Barbares du Nord. La nature elle-même, d'ailleurs, ne parle-t-elle pas dans le même sens ? Italiens et Français, nous nous sentons de même race, de même mentalité, de même tempérament. Et nous en avons l'impression particulièrement forte et vivante dans notre Midi, où le sang italien se mêle si profondément au sang français qu'il ne forme plus qu'un seul et même sang. Les populations des deux pays ne constituent en réalité qu'une seule et même grande famille. Elles viennent de traverser les mêmes épreuves tragiques. Elles viennent de lutter d'un même effort contre le même éternel ennemi et le *latin sangue gentile* l'a emporté de haute lutte sur le *barbarico sangue*. Comment pourrait-on oublier jamais de tels souvenirs de souffrances et de gloire ?

CAMILLE FERDY.

Le maréchal Douglas Haig à Cologne

Zurich, 19 Décembre.

On mande de source allemande, que le commandant en chef de l'armée anglaise, le maréchal Douglas Haig, est arrivé lundi matin en gare de Cologne, dans son train spécial.

Cologne, 19 Décembre.

Le maréchal sir Douglas Haig venu en tournée d'inspection à Cologne s'est fait présenter sur le pont des Hohenzollern, les correspondants de guerre accrédités au grand quartier général britannique

Je désire vous remercier, a dit le maréchal, pour les services éminents que vous avez rendus pendant cette grande guerre, la plus grande en vérité de l'histoire. Je sais que vous avez fait preuve d'une énergie inlassable et d'un mépris complet du danger, en suivant les troupes dans leurs actions offensives et que vous avez tout fait pour donner au public des informations véridiques et complètes.

Vous ne pouviez faire plus que vous n'avez fait. Les représentants de la presse alliée ont resserré les liens existant entre nos alliés et nous-mêmes, en répandant la vérité dans leurs pays et en représentant nos efforts sous un jour véritable.

En ces heures de triomphe ma pensée va vers votre camarade Serge Basset qui fut tué en faisant son devoir.

Messieurs, dans aucune guerre antérieure, les relations entre l'armée et la presse n'ont été plus amicales. Peut-être est-ce une des raisons pour laquelle nous sommes en ce moment réunis sur un des ponts du Rhin. J'espère que nous tiendrons désormais à l'établissement d'une paix durable et, par la bonne volonté universelle, à rendre plus étroite l'union des peuples représentés par ces nobles soldats dont vous avez si heureusement raconté les exploits.

La mission des correspondants de guerre au front britannique a pris fin sur cette allocution.

La Légion d'Honneur à la Ville de Liège

Paris, 19 Décembre.

Le *Gaulois* signale que le correspondant du *Times* à Bruxelles, télégraphie que MM. Poincaré et Clemenceau, et peut-être aussi le maréchal Foch, sont attendus sous peu à Liége, où ils doivent remettre la Légion d'honneur à la ville, en reconnaissance de l'héroïque défense du général Leman, en 1914.

En attendant la Paix...

Les citoyennes anglaises ont, paraît-il, brillamment débuté dans la carrière électorale.

Si nous en croyons les photographies des journaux britanniques, certaines ont fait leur « tournée » comme de vieux professionnels de la candidature; ce qui prouve une fois de plus que la femme possède un don merveilleux d'assimilation ou d'imitation, ce qui revient au même.

Et maintenant, c'est au tour des Françaises. Avant qu'il soit longtemps, nos gentilles compagnes (formules d'usage) iront aux urnes et brigueront des suffrages.

Je n'y vois pour ma part nul empêchement. S'il n'y a que ça pour leur être agréable, on aurait tort de le leur faire soupirer plus longtemps.

Mais y a-t-il chez nous tant que cela de femmes qui désirent le droit de vote ? J'en ai interrogé quelques-unes qui ne sont pas des perruches. La première a souri. La seconde m'a déclaré qu'elle ne voterait pas si cela l'obligeait à sortir le matin. La troisième m'a avoué qu'elle n'entendait rien à la politique et qu'elle ne lisait des journaux que le feuilleton. Une autre, enfin, m'a fait cette jolie réponse : « Je voterai si mon mari le désire. »

Je n'en fonde pas moins les plus grands espoirs sur l'introduction du beau sexe dans les affaires publiques. D'abord, cela redonnera un peu de douceur aux mœurs électorales, ensuite quelque nouveauté. Et puis, tout compte fait, les choses n'en peuvent aller plus mal, elles risquent au contraire d'aller mieux, ce qui est une chance à courir.

La guerre a émancipé la femme; elle l'a même un peu trop émancipée; elle a mis des femmes partout et surtout là où elles ne sont pas à leur place. Les femmes y ont gagné un peu plus de liberté et d'argent; elles y ont perdu, par contre, de leur charme et, disons le mot, de leur puissance.

Les élues de demain mettront-elles un peu d'ordre dans la maison ? Je le souhaite dans l'intérêt du mariage.

Si nous avons eu la tourneuse d'obus qui a bien mérité de la patrie, nous avons eu aussi la receveuse de tramways, qui s'enfonce une casquette jusqu'à la nuque et jure comme un homme; et je me refuse à considérer ça comme une victoire féministe.

Je promets ma voix à la première candidate qui mettra dans son programme de ramener la femme à sa fonction de femme.

ANDRE NEGIS

Le Comte de Romanonès à Paris

Madrid, 19 Décembre.

Le comte de Romanonès est parti pour Paris. Il a été salué à la gare par tous les ministres. Un aide de camp du roi a remis au comte de Romanonès une lettre du roi souhaitant le succès de ses démarches.

Un Drame de la Folie

Un soldat aérostier tue un de ses camarades et son caporal. — Il blesse un capitaine et quatre soldats

Senlis, 19 Décembre.

Une compagnie d'aérostiers est cantonnée à la ferme de Chamissy, près de Rolly. Les hommes étaient couchés dans des granges, lorsque l'un d'eux Delbey François, âgé de 42 ans, dans un accès de folie, prit son rasoir et trancha la gorge du camarade qui couchait près de lui et réussit à en blesser quatre autres.

Saisissant ensuite sa carabine, il tua net son caporal qui s'efforçait de le maîtriser. Le capitaine Patte, prévenu accourut, mais Delbey qui montait la garde à la porte tira sur lui un coup de carabine. L'officier grièvement blessé fut transporté à l'hôpital Saint-Vincent à Senlis où il mourut dans la journée.

Le meurtrier à qui ce dernier acte avait rendu le sens de la réalité s'apaisa et se laissa arrêter. Il a été écroué à la chambre de sûreté de la gendarmerie.

Delbey qui est originaire de Marseille, est marié et père de deux enfants. Il a fait toute la campagne contre l'Allemagne.

LE ROI D'ITALIE A PARIS

La Capitale fait à notre Allié un chaleureux accueil

Paris, 19 Décembre.

M. Olynthe de Magalhaes, ministre plénipotentiaire du Brésil, a remis ce matin à M. Donès, ministre des Affaires Etrangères de la République tchéco-slovaque, une note du gouvernement brésilien, reconnaissant la République tchéco-slovaque.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 19 Décembre.

Un journal de Paris a publié aujourd'hui, sous la signature de son collaborateur militaire, des détails précis sur la manœuvre de Foch qui devait aboutir dans la quinzaine à l'écrasement total des armées allemandes lorsque la signature de l'armistice a sauvé celles-ci.

Le fait est certain. Il était connu de beaucoup. Il faut se féliciter de ce qu'on permet de le publier. On aura d'ailleurs l'occasion d'y revenir. Vaut-il mieux, étant donné que l'Allemagne est tout de même réduite à merci sans qu'il y ait eu d'autres pertes pour nous, que l'armistice ait été signé à la demande de l'ennemi avant que ne fût consommé son désastre ? L'avenir seul nous le dira.

Pour le moment, nous devons constater qu'au fond du bouillonnement formidable qui agite l'Allemagne, l'armée et le prussianisme gardent leur force et leur prestige. Cela nous impose des devoirs de toute nature que les plénipotentiaires de l'Entente ne perdent pas de vue. Nous nous sommes trop bercés d'illusions et de formules jusqu'ici. Ne commettons pas l'erreur de nous figurer qu'il suffira de décréter la Ligue des Nations pour que tout danger de guerre soit à jamais écarté dans l'avenir.

La meilleure des garanties est encore celle que nous prendrons pour mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de recommencer. Et une des conditions essentielles est de l'obliger à payer tout ce qu'elle nous doit, c'est-à-dire à restituer et à réparer les torts et les dommages commis aux biens et aux personnes.

Que sur ce point les Français se montrent inflexibles. Ils le doivent pour être justes envers ceux qui ont souffert. Ils le doivent aussi aux générations futures qui ne nous pardonneraient pas d'avoir, par faiblesse ou par faux calcul, laissé à l'ennemi les moyens de reconstituer sa puissance malfaisante.

MARIUS RICHARD.

LA DEVISE DU DRAPEAU ETOILE

UN DON DES ETATS-UNIS A LA FRANCE

Paris, 19 Décembre.

Le président de la République a reçu de la ville de New-York, un superbe drapeau étoilé, portant la dédicace suivante :

« *Présente à Son Excellence Raymond Poincaré, président de la République Française, par les citoyens de New-York, ce jour de paix 15 novembre 1918, ce drapeau, avec ses raies blanches de vérité, avec ses raies rouges de sacrifice, ses étoiles de foi sur le champ bleu de la loyauté, proclame que la France donne aussi au monde : liberté, égalité, fraternité, pour toujours* ».

La Conférence de la Paix

Les travaux ne commenceront pas avant janvier

Paris, 19 Décembre.

Nous croyons que les travaux de la Conférence de la Paix ne commenceront pas officiellement avant janvier. Le Conseil des ministres sera probablement appelé prochainement à arrêter les dispositions d'ordre matériel touchant les organisations nécessaires.

Jusqu'à l'ouverture des négociations préliminaires, des pourparlers, officieux se poursuivront pour se mettre d'accord sur la procédure à suivre.

Les plénipotentiaires japonais

Londres, 19 Décembre.

Le marquis Sayonji qui a été désigné comme plénipotentiaire japonais n'a pas encore quitté le Japon pour l'Europe ; le baron Makino, ancien ministre des Affaires Etrangères, membre de la Commission des Affaires Etrangères est en route pour l'Europe, à la tête d'un personnel technique important. Le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon à Londres, espère pouvoir se rendre bientôt à Paris où il rejoindra le baron Matsui, ambassadeur à Paris, en vue de prendre part à la Conférence de la paix. Ces divers hommes d'Etat représenteront sans aucun doute le Japon, bien que leurs noms n'aient pas été encore publiés officiellement au Japon.

Le Voyage de M. Wilson

Le banquet du Sénat

Paris, 19 Décembre.

La questure du Sénat nous communique la note suivante :

« La Commission chargée d'organiser le déjeuner offert au Luxembourg à M. le président Wilson, a décidé que ce déjeuner aurait lieu entre le 15 et le 20 janvier, date agréée par le président. Ce banquet sera suivi d'une réception des familles des sénateurs et des invités. »

Le président à Londres

Londres, 19 Décembre.

C'est le 26 décembre probablement que le président Wilson arrivera à Londres.

M. Wilson sur le front

Paris, 19 Décembre.

Au cours de son voyage au front, le président Wilson passera trois jours dans la zone des armées.

Le jour de Noël, il visitera l'armée américaine.

Les jours suivants seront consacrés à parcourir les régions dévastées du Nord et de l'Est.

Le président s'arrêtera, notamment, à Lille, Denain, Douai, Reims.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La Réception du Maréchal Joffre

Paris, 19 Décembre.

Malgré la pluie battante, les curieux sont fort nombreux dès midi et demi devant l'Institut.

A midi 40 arrive le maréchal Joffre qui est fort acclamé. Dix minutes plus tard, arrive le président de la République.

Quelques minutes après survient le président Wilson, dans une auto militaire portant son fanion. Il est accompagné de Mme Wilson, du général Léorat et du colonel House, ainsi que de quelques autres personnes de sa suite.

Les acclamations deviennent plus chaleureuses. La foule agite des mouchoirs et crie : « Vive Wilson ! »

Le maréchal Joffre est en petite tenue. Quand il se lève pour parler, il est salué par un tonnerre d'applaudissements et des cris de : Vive le maréchal Joffre ! Et c'est au milieu d'un vif enthousiasme qu'il prononce son discours dans lequel il fait un éloge rapide de Jules Claretie, au fauteuil duquel il succède et dont le patriotisme ardent aiguisé encore par la guerre de 1870, à laquelle il a participé, a inspiré des pages admirables.

Puis passant à l'historique de la guerre actuelle, le maréchal déclare que, sans doute, l'Académie a voulu honorer en lui la glorieuse armée française qui mérite tant d'être honorée et aimée.

Ce n'est pas sans une profonde émotion, dit-il, que je me rappelle les journées angoissantes qui ont précédé le conflit. En ces heures tragiques on sentait dans l'armée la résolution, le renoncement et la confiance qui naissent de la justice de la cause. Le peuple amoureux de liberté, acceptait avec fermeté la dure servitude de la guerre, parce qu'il avait conscience d'avoir voulu sincèrement la paix et que son sûr instinct lui dévoilait la grandeur de la tâche qu'il devait accomplir. Il faut dire aussi tout ce que nous devons aux chefs résolus qui, malgré les premiers revers, ont gardé intacte la foi dans la victoire de nos armées. Parmi eux vous avez distingué en l'appelant aussi à siéger parmi vous, le maréchal Foch, dont l'énergie indomptable et la haute science militaire ont exercé une influence si heureuse partout où il a commandé.

Le maréchal a fait ensuite l'éloge des armées alliées puis a terminé en disant que la France doit rester dans l'avenir la gardienne de la liberté des peuples. Les vertus dont elle a fait preuve lui ont acquis des droits impérissables, sa prospérité est le gage de la tranquillité du monde.

Répondant au récipiendaire, Jean Richepin rappelle que Claretie lui dit un jour : Celui qui est bien sûr d'être de l'Académie, c'est le général qui nous ramènera la victoire.

Aucun peuple n'ignore maintenant quelles furent pour la civilisation en péril les conséquences de cette première et décisive victoire de la Marne qui a donné à nos amis le temps de s'organiser.

De là est venue toute notre foi, toute la foi aussi de nos alliés, convaincus désormais du danger terrible que la barbarie allemande faisait planer sur toute la civilisation.

La victoire de la Marne est devenue ainsi une de ces victoires dont dépend le salut du monde, comme le furent jadis celles de Marathon, de Salamine et des champs Catalauniques.

Lorsque M. Jean Richepin dans son discours prononce le mot « poilu » toute l'assistance se lève et acclame les poilus. Puis on crie : « Vive le vainqueur de la Marne ! ».

Toute l'assistance se lève et applaudit et le président Wilson se fait particulièrement remarquer par la chaleur de ses applaudissements.

Au moment où M. Richepin rappelle l'ordre du jour qui a précédé la bataille de la Marne, des larmes coulent sur le rude visage du maréchal et viennent se perdre dans sa moustache grise. Une émotion intense étreint toute l'assistance. M. Richepin achève son discours salué par de vigoureux applaudissements.

La cérémonie prend fin à 2 h. 15.

Le président Wilson sort le premier en auto et est l'objet de chaleureuses acclamations.

Le maréchal Joffre qui sort peu après, est également très acclamé.

L'Exécution de l'Armistice

La livraison des locomotives
La reddition des prisonniers

Paris, 19 Décembre.

D'après une dépêche de Berlin, les Allemands doivent livrer du 17 au 26 décembre, 1.700 locomotives ; du 27 décembre au 6 janvier, 1.700 et un même nombre du 7 au 16 janvier.

Si la livraison ne s'effectue pas régulièrement, une livraison supplémentaire de 500 locomotives est prévue à titre de pénalité.

De la même source on annonce qu'à la Commission internationale de l'armistice, le général Dunant a réclamé une liste authentique des prisonniers de guerre libérés et une liste de tous les Français civils ou militaires décédés en Allemagne pendant leur captivité. Les délégués français ont rappelé que le gouvernement allemand a le devoir de nourrir les prisonniers pendant le voyage de retour.

Le Roi d'Italie à Paris

L'enthousiaste ovation du peuple de Paris

Paris, 19 Décembre.

Les journaux publient de chaleureux articles à l'occasion de l'arrivée du roi d'Italie et assurent que l'accueil de la capitale sera enthousiaste, témoignant que les Parisiens se souviennent de ce que fit l'Italie.

Paris, 19 Décembre.

En dépit du temps incertain, les Parisiens se portent en foule une fois de plus au devant d'un souverain ami.

Dès une heure de l'après-midi, ils se pressent sur le parcours du cortège royal.

De larges banderoles traversent les rues. L'animation est des plus grandes.

Sur le parcours ont été groupées des troupes appartenant à trente régiments placés sous les ordres du général Moinier.

Dans la décoration extérieure de la gare du Bois de Boulogne dominent aujourd'hui les couleurs de nos alliés latins. La musique joue la *Marseillaise* à l'arrivée du président de la République qu'accompagnent le général Duparge, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, M. Clemenceau, le garde des Sceaux, les ministres de la Marine et des Affaires Etrangères, ainsi que tous les autres membres du gouvernement.

L'arrivée

Paris, 19 Décembre.

Parmi les troupes qui rendent les honneurs on remarque des détachements des carabiniers du roi coiffés du tricorne.

Le train royal entre en gare à 15 h. 15. Les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs. La musique exécute ensuite l'hymne national italien, tandis qu'au loin retentissent les premières détonations des 101 coups de canon réglementaires. Le roi Victor-Emmanuel descend prestement du wagon-salon, le prince de Piémont le suit, ainsi que MM. Orlando et Sonnino.

M. Raymond Poincaré, qui s'est porté au-devant du souverain, salue profondément. Les deux chefs d'Etat échangent de cordiales poignées de mains pendant qu'au dehors se perçoit déjà le brouhaha des applaudissements et les premiers cris de : Vive l'Italie ! Vive la France !

La présentation se fait rapidement, puis le roi Victor-Emmanuel et le président de la République passent entre les rangs de la compagnie de la garde. Le cortège se forme et se dirige vers la sortie de la gare. Le roi, qui porte l'uniforme de général italien, marche aux côtés du président de la République.

M. Clemenceau se tient à la gauche du prince de Piémont qui porte le costume d'officier italien, vient ensuite la mission française attachée au roi d'Italie.

Dès que le roi apparaît sur le terre-plein de la gare, un tonnerre d'applaudissements éclate de toutes parts. Des commandements retentissent. Les troupes portent les armes. Les musiques militaires jouent l'hymne national italien, puis la *Marseillaise*. Les voitures s'avancent.

Dans la première voiture : S. M. le roi d'Italie et le président de la République ; dans la deuxième voiture : S. A. R. le prince de Piémont, M. Clemenceau, le capitaine de vaisseau Bonaldi, le général Duparge.

Dans les autres voitures, ont pris place MM. Orlando, Pichon, Sonnino, etc. Les cris de : Vive l'Italie ! Vive le roi ! sont poussés par des milliers et des milliers de voix. Du haut des fenêtres et des balcons des maisons qui avoisinent la gare, des fleurs sont jetées sur le cortège. Les voitures montent au pas l'avenue du Bois, tandis que les troupes portent les armes, que les officiers saluent du sabre et les acclamations populaires se répercutent : Vive l'Italie ! Vive le Roi !

Sur le parcours

Une foule énorme que le mauvais temps n'avait pas arrêtée stationnait tout le long du parcours du cortège depuis la gare du Bois-de-Boulogne jusqu'au ministère des Affaires Etrangères, a très chaleureusement acclamé le passage du souverain et du prince de Piémont.

Les cris de : Vive le Roi ! Vive le Prince ! Vive l'Italie ! n'ont cessé de retentir sur le passage de l'hôte illustre de la France. Les femmes acclamaient frénétiquement le prince de Piémont dont la figure juvénile, toute rayonnante de grâce et de satisfaction, faisait l'admiration de la foule enthousiaste.

Après avoir traversé la place de la Concorde, où les acclamations furent particulièrement chaudes, le cortège s'engagea sur le pont de la Concorde et ce fut pour le roi une belle vision que celle de la Chambre des Députés, sur les marches de laquelle s'étageaient en gradins une multitude de têtes découvertes. De toutes les bouches partaient les cris de : Vive le Roi ! Vive l'Italie ! Des chapeaux s'agitaient, les mouchoirs claquaient au vent.

Le roi et le prince de Piémont ne cessaient de saluer militairement, montrant une satisfaction non dissimulée que révélaient d'ailleurs leurs visages souriants. Il était 3 h. 50 exactement quand le cortège arriva aux Affaires étrangères.

Au ministère des Affaires Etrangères

Dès 14 h. 30, une foule immense a envahi la place de la Concorde. Au ministère des Affaires Etrangères la garde d'honneur est assurée par le 8e de ligne, dont un bataillon défendit si vaillamment le fort de Vaux. La musique et le drapeau du régiment sont installés dans la cour d'honneur du ministère des Affaires Etrangères où se trouvent également une section de la garde républicaine ainsi que de nombreux gendarmes italiens, commandés par le commandant Socchi qui porte la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

La façade du ministère disparaît sous les trophées de drapeaux italiens et à 15 h. 50, le pavillon royal italien est hissé au sommet de l'édifice.

Au même moment, de formidables acclamations éclatent place de la Concorde et se répercutent sur le quai. C'est le roi d'Italie qui arrive et on crie Vive le Roi ! Vive l'Italie ! Les Italiens, massés par groupes près de la gare des Invalides, acclament chaleureusement leur roi, Victor-Emmanuel et le président de la République pénétrent ensemble au ministère des Affaires Etrangères. La musique joue l'hymne italien.

M. Poincaré prend congé du roi et repart aussitôt pour l'Elysée.

A l'Elysée

Le roi d'Italie a quitté le ministère des Affaires Etrangères avec son fils et sa suite à 16 h. 15, en voiture découverte pour rendre visite au président de la République. Il a été fort acclamé par la foule et par toutes les sociétés italiennes qui étaient massées devant l'esplanade des Invalides.

Une fois de plus l'enthousiasme de la foule s'est manifesté à l'égard des vaillants poilus qui rendaient les honneurs sur le parcours suivi par le cortège royal. Chaque poilu était fleuri et les officiers portaient de superbes bouquets. Les troupes ont regagné leurs cantonnements, musique en tête, au milieu d'acclamations indescriptibles des cris de : Vivent les poilus ! Vive l'armée !

Réception de la colonie italienne

A 17 h. 30, le roi reçoit la colonie italienne ainsi que les présidents de toutes les Sociétés italiennes de Paris.

Pendant que les présidents sont dans le grand salon de réception, les Sociétés, ainsi que la musique italienne, pénètrent dans la cour du ministère des Affaires étrangères. Des centaines de bannières et de drapeaux s'agitent au vent. Des vivats éclatent. La musique joue l'hymne royal italien, la *Marseillaise*, l'hymne de Garibaldi, l'hymne de Mameli, le *Salut à Milan*.

A 6 h. 10, le roi paraît à une fenêtre du rez-de-chaussée. Il est l'objet de folles ovations. La manifestation terminée, le roi part en auto avec sa suite pour aller rendre visite au président Wilson.

La Révolution en Allemagne

L'agitation au Conseil des ouvriers et soldats

Bâle, 19 Décembre.

On mande de Berlin à la date du 18 :

Le Congrès de l'empire des Conseils des ouvriers et soldats a recommencé à siéger dès ce matin, quoique la séance ne fut prévue que pour l'après-midi. Une longue discussion s'est engagée sur les demandes présentées hier par les régiments de la garde. Avant qu'on ait abouti à un résultat, le président du Congrès annonce qu'une nouvelle délégation arrive qui exige d'être entendue si on veut éviter la grève de 250.000 ouvriers pour demain.

Le président dit qu'il est impossible de tolérer de pareils procédés, mais les délégués avec des drapeaux et des pancartes révolutionnaires, sont déjà dans la salle, où leur chef essaye de parler. Un violent tumulte se déchaîne. Le président se voit finalement obligé de l'autoriser à exposer encore une fois les revendications du groupe extrémiste.

La séance de la matinée s'est terminée après des débats confus d'où il ressort qu'il est inexact que les socialistes indépendants aient jamais été maîtres de l'Agence Wolff, que les bureaux d'informations pour la presse et le public sont toujours dirigés par des officiers, enfin que cinq membres seulement du Comité exécutif sur trente-cinq, ont voté pour la motion Ledebour, demandant la déposition d'Ebert.

Berlin, 19 Décembre.

La séance du Congrès des Comités des ouvriers et des soldats de l'empire a été reprise cet après-midi. On adopte une motion demandant l'attribution au Conseil des commissaires du peuple de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs jusqu'à la convocation de l'assemblée nationale, le droit pour le Conseil des commissaires du peuple de nommer et de destituer les fonctionnaires.

Un Comité exécutif de l'empire

Bâle, 19 Décembre.

On mande de Berlin :

Le bruit court que le Comité exécutif de Berlin et de la banlieue a l'intention de se dissoudre aujourd'hui pour faire place à un Comité exécutif de l'empire, qui sera élu par

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 20 Décembre

— 314 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

SIXIEME PARTIE

Le cousin se tenait à la porte et faisait entrer tout le monde, et c'était pour les indifférents un grand soulagement, il faut le dire, que de voir là une figure indifférente qui n'exigeait point des conviés une physionomie menteuse ou de fausses larmes, comme eussent fait un père, un frère ou un fiancé.

Ceux qui se connaissaient s'appelaient du regard et se réunissaient en groupes.

Un de ces groupes était composé de Debray, de Château-Renaud et de Beauchamp.

— Pauvre jeune fille ! dit Debray, payant, comme chacun au reste le faisait malgré soi, un tribut à ce douloureux événement ; pauvre jeune fille ! si riche, si belle ! Eussiez-vous pensé cela, Château-Renaud, quand nous vînmes, il y a combien ?... trois semaines ou un mois tout au plus, pour signer ce contrat qui ne fut pas signé ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

— Ma foi, non, dit Château-Renaud.

— La connaissiez-vous ?

— J'avais causé une fois ou deux avec elle au bal de madame de Morcerf ; elle m'avait paru charmante, quoique d'un esprit un peu mélancolique. Où est la belle-mère ? savez-vous ?

— Elle est allée passer la journée avec la femme de ce digne monsieur qui nous reçoit.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Qui ça ?

— Le monsieur qui nous reçoit. Un député ?

— Non, dit Beauchamp ; je suis condamné à voir nos honorables tous les jours, et sa tête m'est inconnue.

— Avez-vous parlé de cette mort dans votre journal ?

— L'article n'est pas de moi, mais on en a parlé ; je doute même qu'il soit agréable à M. de Villefort. Il est dit, je crois, que si quatre morts successives avaient eu lieu autre part que dans la maison de M. le procureur du roi, M. le procureur du roi s'en fût certes plus ému.

— Au reste, dit Château-Renaud, le docteur d'Avrigny, qui est le médecin de ma mère, le prétend fort désespéré.

— Mais qui cherchez-vous donc, Debray ?

— Je cherche M. de Monte-Cristo, répondit le jeune homme.

— Je l'ai rencontré sur le boulevard en venant ici. Je le crois sur son départ, il allait chez son banquier, dit Beauchamp.

— Chez son banquier ? Son banquier, n'est-ce pas Danglars ? demanda Château-Renaud à Debray.

— Je crois que oui, répondit le secrétaire intime avec un léger trouble ; mais M. de Monte-Cristo n'est pas le seul qui manque ici. Je ne vois pas Morrel.

— Morrel ! est-ce qu'il les connaissait ? demanda Château-Renaud.

— Je crois qu'il avait été présenté à Mme de Villefort seulement.

— N'importe, il aurait dû venir, dit Debray ; de quoi causera-t-il, ce soir ? cet enterrement, c'est la nouvelle de la journée ; mais, chut, taisons-nous, voici M. le ministre de la Justice et des Cultes, il va se croire obligé de faire son petit *speech* au cousin larmoyant.

Et les trois jeunes gens se rapprochèrent de la porte pour entendre le petit *speech* de M. le ministre de la Justice et des Cultes.

Beauchamp avait dit vrai ; en se rendant à l'invitation mortuaire, il avait rencontré Monte-Cristo, qui, de son côté, se dirigeait vers l'hôtel de Danglars, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le banquier avait, de sa fenêtre, aperçu la voiture du comte entrant dans la cour, et il était venu au-devant de lui avec un visage attristé, mais affable.

— Eh bien ! comte, dit-il en tendant la main à Monte-Cristo, vous venez me faire vos compliments de condoléance. En vérité, le malheur est dans ma maison ; c'est au point que, lorsque je vous ai aperçu, je m'interrogeais moi-même pour savoir si je n'avais pas souhaité malheur à ces pauvres Morcerf, ce qui eût justifié le proverbe : Qui mal veut, mal lui arrive. Eh bien ! sur ma parole, non, je ne souhaitais pas de mal à Morcerf ; il était peut-être un peu orgueilleux pour un homme parti de rien, comme moi, se devant tout à lui-même, comme moi ; mais chacun a ses défauts. Ah ! tenez-vous bien, comte, les gens de notre génération... Mais, pardon, vous n'êtes pas de notre génération, vous, vous êtes un jeune homme... Les gens de notre génération ne sont point heureux cette année : témoin notre puritain de procureur du roi, témoin Villefort, qui vient encore de perdre sa fille. Ainsi, récapitulez : Villefort, comme nous disions, perdant toute sa famille d'une façon étrange ; Morcerf déshonoré et tué ; moi, couvert de ridicule par la scélératesse de ce Benedetto, et puis...

— Puis, quoi ? demnda le comte.

— Hélas ! vous l'ignorez donc ?

— Quelque nouveau malheur ?

— Ma fille...

— Mademoiselle Danglars ?

— Eugénie nous quitte.

— Oh ! mon Dieu ! que me dites-vous là !

— La vérité, mon cher comte. Mon Dieu ! que vous êtes heureux de n'avoir ni femme ni enfant, vous !

— Vous trouvez ?

— Ah ! mon Dieu !

— Et vous dites que Mlle Eugénie...

— Elle n'a pu supporter l'affront que nous a fait ce misérable, et m'a demandé la permission de voyager.

— Et elle est partie ?

— L'autre nuit.

— Avec Mme Danglars ?

— Non, avec une parente... Mais nous ne la perdons pas moins, cette chère Eugénie ; car je doute qu'avec le caractère que je lui connais, elle consente jamais à revenir en France!

— Que voulez-vous, mon cher baron, dit Monte-Cristo, chagrins de famille, chagrins qui seraient écrasants pour un pauvre diable, dont l'enfant serait toute la fortune, mais supportables pour un millionnaire. Les philosophes ont beau dire, les hommes pratiques leur donneront toujours un démenti là-dessus : l'argent console de bien des choses ; et vous, vous devez être plus vite consolé que qui que ce soit, si vous admettez la vertu de ce baume souverain : vous, le roi de la finance, le point d'intersection de tous les pouvoirs.

Danglars lança un coup d'œil oblique au comte, pour voir s'il raillait ou s'il parlait sérieusement.

— Oui, dit-il, le fait est que si la fortune console, je dois être consolé : je suis riche.

— Si riche, mon cher baron, que votre fortune ressemble aux Pyramydes : voulût-on les démolir, on n'oserait ; osât-on, on ne pourrait.

Danglars sourit de cette confiante bonhomie du comte.

— Cela me rappelle, dit-il, que lorsque vous êtes entré, j'étais en train de faire cinq petits bons ; j'en avais déjà signé deux ; voulez-vous me permettre de faire les trois autres ?

— Faites, mon cher baron, faites.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel on entendit crier la plume du banquier, tandis que Monte-Cristo regardait les moulures dorées du plafond.

Des bons d'Espagne, dit Monte-Cristo, des bons d'Haïti, des bons de Naples ?

— Non, dit Danglars en riant de son rire suffisant, des bons au porteur, des bons sur la Banque de France. Tenez, ajouta-t-il, monsieur le comte, vous qui êtes l'empereur de la finance, comme j'en suis le roi, avez-vous vu beaucoup de chiffons de papier de cette grandeur-là valoir chacun un million ?

Monte-Cristo prit dans sa main, comme pour les peser, les cinq chiffons de papier que lui présentait orgueilleusement Danglars et lut :

« Plaise à M. le Régent de la Banque de faire payer à mon ordre, et sur les fonds déposés par moi, la somme d'un million, valeur en compte.

« BARON DANGLARS ».

— Un, deux, trois, quatre, cinq, fit Monte-Cristo ; cinq millions ! peste ! comme vous y allez, seigneur Crésus !

— Voilà comme je fais les affaires, moi, dit Danglars.

— C'est merveilleux, si surtout, comme je n'en doute pas, cette somme est payée comptant.

— Elle le sera, dit Danglars.

— C'est beau d'avoir un pareil crédit ; en vérité il n'y a qu'en France qu'on voie ces choses-là ; cinq chiffons de papier valant cinq millions ; et il faut le voir pour le croire.

— Vous en doutez ?

— Non.

— Vous dites cela avec un accent... Tenez, donnez-vous en le plaisir : conduisez mon commis à la Banque, et vous l'en verrez sortir avec des bons sur le Trésor pour la même somme.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé Frères.

l'Assemblée générale des Conseils des ouvriers et soldats.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 19 Décembre.

La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence de M. Abel.

La réparation des dommages de guerre

M. Louis Dubois se félicite que conformément aux vœux de la Commission du budget, le gouvernement a fait adopter par les Alliés le principe de la priorité de paiement pour la réparation des dommages de guerre dans les régions envahies.

Les pertes s'élèvent à un total de 64 milliards 500 millions pour lequel nous devons avoir la priorité de réparation.

M. Lenoir. — La Chambre doit être appelée à voter.

M. Louis Dubois. — La Commission du budget tient à établir les principes dont le gouvernement devra se recommander pour obtenir de l'Allemagne les réparations en argent et en nature.

La Commission du budget ne fait aucune opposition au vote de la loi qu'elle souhaite la plus claire possible.

M. Abel. — Ici se place le contre-projet de M. Pierre Forgeot, qui tend à reprendre le texte premier adopté par la Chambre.

M. Forgeot. — J'ai indiqué hier que la Chambre devait maintenir l'obligation du remploi qui est la condition *sine qua non* de la reconstitution des régions dévastées. (Applaudissements).

M. Lebrun, ministre des régions envahies, demande la parole : Hier, j'ai fait connaître l'avis du gouvernement. Nous sommes contre le contre-projet, bien que nous soyons d'accord sur le but à atteindre, ramener dans les régions dévastées le plus possible d'habitants.

M. Lebrun combat le contre-projet Forgeot.

M. E. Lafont soutient le contre-projet de M. Forgeot. M. E. Lafont assure que l'obligation du remploi est le système le plus logique, le plus juste.

Sur la proposition du président de la Commission, la suite de la discussion est renvoyée à mardi matin.

La séance suspendue à midi 30, est reprise à midi 55 pour le vote sur le projet Forgeot.

M. Abel fait connaître le résultat du scrutin. La majorité absolue est de 242 votants. Ont voté pour, 241 ; ont voté contre, 241. La Chambre n'a pas adopté.

La séance est levée à 1 heure.
Séance demain matin à 9 h. 30.

SÉNAT

Paris, 19 Décembre.

La séance est ouverte à 4 h. 20. **M. Antonin Dubost** préside.

On reprend la discussion du renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Klotz monte à la tribune. Il rappelle les services rendus par la Banque de France, tant au commerce et à l'industrie qu'à l'Etat.

Après des explications de MM. Delahaye et Milliès-Lacroix, le projet de loi renouvelant pour 25 ans le privilège de la Banque de France, est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité des 217 votants.

La séance est levée à 6 h. 25 et renvoyée à demain vendredi.

Le Congrès des Maires de France

Paris, 19 Décembre.

Ce matin, s'est ouvert le 1er Congrès des maires de France.

Le Congrès fixe son ordre du jour :

1° Elections municipales et questions connexes ; carte électorale unique ; revision des listes électorales ; durée de mandat municipal ;

2° Situation financière des communes, participation de l'Etat dans les dépenses imposées aux communes et aux hospices, payement intégral des douzièmes, autonomie financière des communes, maximum légal des centimes départementaux et communaux, frais de casernement ;

3° Transports et ravitaillement ;

4° Reprise de la vie municipale (travaux en cours), chômage, sort des contrats municipaux, hygiène sociale, livret scolaire, pupilles de la nation.

Paris, 19 Décembre.

Après la réunion des quatre Commissions, transports et ravitaillement, situation financière des communes, élections et fonctionnement administratif et programme municipal de demain, la séance est ouverte à 5 heures. La présidence est confiée à M. Prevel, maire de Metz, assisté des maires de Marseille et de Saint-Brieuc.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Prevel tient à déclarer combien, malgré une longue séparation, les deux provinces reconquises sont restées fidèles à la France. Il ajoute que pour la ville qu'il représente, il a demandé l'autorisation de l'appeler Metz-la-Française. Ces paroles sont saluées de vifs applaudissements.

Le Congrès passe ensuite à l'ordre du jour. La première question aboutit au vote d'un vœu demandant qu'on retarde la clôture des listes électorales jusqu'au 1er juillet 1919, et que le Parlement institue une loi de règles exceptionnelles en vue de déterminer avec précision les droits électoraux des mobilisés, des disparus, des réfugiés et des Alsaciens-Lorrains résidant à l'intérieur de la France.

Après une brève discussion, le Congrès adopte ensuite deux vœux, le premier portant à six années la durée du mandat des conseillers municipaux et le second accordant des congés aux maires et employés indispensables.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la question des transports. Le vœu de la Commission tendant à ce qu'on prenne sans retard des dispositions nécessaires en vue de l'obtention de vagons et camions-automobiles pour le ravitaillement de la population, est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à demain, 3 heures.

L'Union des Consommateurs

Une société coopérative en formation

Une société coopérative d'alimentation, à succursales multiples est en voie de formation. Cette Société qui compte parmi ses fondateurs Taddei, conseiller général et Jardin, ancien adjoint au maire de Marseille, se propose outre la vente des produits d'alimentation au détail, de produire elle-même la charcuterie et de créer une laiterie. Des concours précieux lui sont acquis et nul doute que cette organisation n'arrive à grouper un nombre considérable d'adhérents qui par leur force de consommation groupée en commun, produise de très bons résultats.

Les adhésions sont fixées à 2 fr. par an.

Une série de conférences va être entreprise. La première aura lieu samedi soir à 7 heures, bar Janot, 105, boulevard de la Corderie, avec le concours des citoyens Taddei et G. Jardin.

Dans le courant de la semaine prochaine une réunion aura lieu au quartier Vauban.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille, a été de douze navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : le *Saint-Servan*, Compagnie Transatlantique, de Philippeville, avec 878 tonnes de céréales, huile, vin, divers; le vapeur français *Tavignano*, de Turin, avec 140 tonnes huile et céréales; le vapeur espagnol *Mediterraneo*, de Barcelone, avec 226 tonnes divers; le vapeur espagnol *Manuel-Espaliu*, de Tarragone, avec 850 tonnes divers.

Au départ : le vapeur italien *Rosalba*, pour Cette; le vapeur italien *Giuseppe-d'Ali*, pour Gênes; le *Madonna*, Compagnie Cyprien Fabre, pour Alger; la *Nièvre*, Compagnie Transatlantique, pour Bône; le vapeur japonais *Simpo-Maru*, pour Bizerte et Calcutta.

Etat de la mer. — Mauvaise partout en Méditerranée.

COMMUNICATIONS

Parti républicain socialiste. — Ce soir, à 6 h. 30, bar Artistique, 8, cours du Chapitre, assemblée générale.

Employés journaliers de la ville. — Les délégués des employés journaliers des services municipaux sont convoqués ce soir, à 6 h. 15, au bar Mouren, angle rue Chevalier-Roze et place Sadi-Carnot.

Syndicat des cuirs et peaux. — Les délégués de tous les ateliers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 7 heures, salle 20, Bourse du Travail.

Syndicat des Métaux (section des Constructions Navales). — La réunion générale est renvoyée jusqu'au retour du délégué, parti hier pour Paris.

Notules Marseillaises

La Ration de Sucre

M. Boret, notre ministre du ravitaillement civil, fait beaucoup de promesses, mais, il faut l'avouer, jusqu'ici peu se réalisent. Il parle, parle beaucoup, il écrit encore plus, ses décrets sont innombrables, et tout reste en l'état.

Ces jours-ci, il a déclaré que la ration de sucre sera augmentée de 50 %. C'est très bien, l'eau sucrée nous vient à la bouche rien que d'y penser. Mais voilà, il ne faut pas être pressé. Il paraît qu'il n'y a pas de moyens de transport suffisants pour fournir aux raffineries le combustible et les matières premières dont elles ont besoin.

Et alors il faudra attendre que les moyens de transport soient améliorés pour avoir une ration de sucre plus importante. Attendons ! L'habitude est prise.

Chronique Locale

La Température

Ciel très nuageux, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, 14°3, à 7 heures du matin ; 13°4, à 1 heure de l'après-midi et 12°8; à 7 heures du soir. Maximum, 14°6 ; minimum, 6°8. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 757 m/m8, 755 m/m8 et 754 m/m7. Un vent assez fort d'Ouest, Nord-Ouest, a régné pendant toute la journée.

Pour célébrer l'arrivée en France du roi d'Italie, la journée d'hier avait été déclarée fête nationale, ainsi qu'il fut fait pour le roi d'Angleterre, le roi des Belges et le président Wilson.

Les employés de l'Etat ont eu une nouvelle journée de repos et quelques administrations particulières, notamment les maisons italiennes, donnèrent *campo* à leur personnel.

Cette journée, dédiée à notre alliée l'Italie, a été particulièrement fêtée à Marseille. Nos rues présentèrent l'aspect des jours fériés, et le soir les monuments publics, les grandes administrations, illuminèrent, ainsi que de nombreuses maisons particulières.

Le temps, malheureusement, ne fut pas des meilleurs ; un peu de pluie même gâta la soirée.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône. — La première session de 1919 s'ouvrira à Aix le 20 janvier, sous la présidence de M. le conseiller Magnin.

Les pâtes alimentaires. — D'après le communiqué, inséré le 8 du courant, dans les colonnes de la presse locale, les épiciers se sont présentés à la Mairie, munis de leurs feuilles de patente, pour obtenir la répartition des pâtes alimentaires.

Mardi dernier, divers épiciers se présentèrent chacun avec leur feuille. Il leur fut répondu, d'un ton sec, par un employé : Ce n'est pas celle-là de feuille qu'il faut. Vainement, les intéressés demandèrent quelle était celle qu'il fallait exhiber. Pas de réponse.

Nous espérons que la Mairie prendra les mesures nécessaires pour empêcher que de pareils faits se renouvellent, en indiquant exactement quelle est la feuille que les épiciers doivent présenter. Nous avons en mains, une feuille de patente qui a été refusée. Pourquoi ?

La Compagnie des courtiers de marchandises, inscrits et assermentés près le Tribunal de Commerce de Marseille, réunie, hier, en assemblée générale, a nommé le bureau suivant : MM. Broquier Edouard, chevalier de la Légion d'honneur, président, réélu; Martin Etienne, syndic rapporteur, réélu; Palm Ferdinand, secrétaire; Bayol Albert, trésorier, réélu; Fournillier Paul, Brun Alfred et Imbert Félix, adjoints réélus.

La liberté du commerce. — Le Syndicat des importateurs de graines oléagineuses de Marseille, dans sa dernière séance a émis le vœu :

Que le gouvernement de la République et que le Parlement préparent, dans le plus bref délai, le retour à l'état normal régulier dans le domaine des affaires commerciales, en rendant notamment leur liberté et leur indépendance à nos commerçants, importateurs, courtiers, à nos armateurs, comme à nos usiniers, en laissant libre jeu à toutes les initiatives et aux responsabilités, à défaut desquelles il est à craindre que nos industries nationales ne soient exposées à de graves périls lorsque, la paix signée, la concurrence mondiale renaîtra plus active que jamais.

M. Jean Coquelin à Marseille. — D'aujourd'hui 20 au 26 courant, au Gymnase, représentations exceptionnelles données par M. Jean Coquelin, Mme Blanche Toutain, à la tête de la troupe de la Porte Saint-Martin, dans le « Système D. », qui fut joué plus de 250 fois à Paris, l'hiver dernier.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse, sous la présidence de M. Viala, magistrat directeur, a accordé aux époux Bonivard, locataires de l'immeuble sis cours Belsunce, 11, sur plaidoirie de Me Couve, une indemnité de 35.000 francs.

La ville était représentée à la barre par Me Baret.

Un convoi de 400 prisonniers, rapatriés d'Allemagne, est arrivé en gare Saint-Charles, hier matin vers 10 heures. Ces poilus ont été dirigés en tramways spéciaux sur le dépôt du 6e hussards.

Fortuné aîné à l'Alcazar. — Au gala de ce soir, sensationnelle surprise. Début de Fortuné aîné, récemment libéré, dans « Dudule », sketch étourdissant de son frère, Fortuné cadet.

Examens de la Marine marchande. — Par décision du commissaire aux Transports Maritimes et à la Marine marchande, la session d'examen pour l'obtention des brevets de mécanicien de première et de seconde classe de la Marine marchande, ainsi que du brevet de mécanicien spécial pratique, qui devait avoir lieu en février 1919, est reporté à une date ultérieure.

Etat civil. — L'état civil a enregistré, dans la journée d'hier, 16 naissances, dont 2 illégitimes, et 61 décès.

Conseil de guerre. — A l'audience d'hier du 1er Conseil, présidé par le colonel Molard, comparaissait le caporal F., inculpé de vol au préjudice de la Compagnie P.-L.-M. Il avait dérobé deux fromages dans un fourgon et pris en flagrant délit, les avait laissés tomber de dessous sa veste. Me de La Font, son défenseur, après avoir retracé les antécédents parfaits de ce caporal, a établi un parallèle entre cette affaire et la fable du « Corbeau et du Renard » et demandé l'indulgence du Conseil qui a condamné F... à 6 jours de prison avec sursis.

Etablissement consigné. — Un arrêté du général commandant la 15e région, ordonne la fermeture du débit de boissons, rue des Fabres, dit bar des Fabres.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis.* — Le groupement « Les Veuves de la Guerre, Orphelins et Ascendants » prévient ses membres et les personnes intéressées que, dorénavant, la permanence aura lieu à la Mairie tous les dimanches, de 11 heures à midi.

Idéal-Cinéma. — Demain en soirée et dimanche en matinée et soirée, *Les Misérables*, 2e épisode; *Terrible adversaire*, grand drame.

ROQUEFORT-LA-BEDOULE. — *Inauguration.* — L'inauguration du monument élevé à la mémoire des Enfants de Roquefort morts pour la France aura lieu, au cimetière de Roquefort, le dimanche, 22 courant, à 2 heures et demie du soir. Ce monument est dû à la générosité de M. Honoré Barles, de notre commune, à qui nous adressons avec nos remerciements nos sincères félicitations pour ce beau geste.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Demain, *Werther*, avec le ténor Ch. Angel et Mlle V. Arriès. Dimanche, en matinée, *Madame Butterfly* ; le soir, la *Bohême*.

GYMNASE. — A 8 h. 30, création de le *Système D.*, avec Blanche Toutain, Jean Coquelin et les comédiens de la Porte Saint-Martin.

VARIETES. — A 8 h. 30, *A la Riche*, la revue locale qui marche triomphalement vers la deux centième.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h., Fortuné aîné dans *Dudule*; Jean Flor; le comique Rollin.

PALAIS DE CRISTAL. — A 8 h. 30, Eldid, Dena Munroé, Buffalo, trio Cairoli, Francinet, etc.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, *Laisse-les tomber* avec Gaby Deslys, Pilcer, Augé, etc.

AU OUISTITI. — Ce soir, à 9 heures, représentations de la célèbre Marie-Thérèse Bedka, et la revue *Tu jazz-band, dis ?*

CHANSONNIA. — A 8 h. 30, Damiana, Libert, Mornay, etc., et la *Fiole*, sketch de Max Mornay.

POUR LE RELEVEMENT DE NOTRE MARINE

Un Appel aux Gens de Mer

L'appel suivant est adressé par le Bureau paritaire de placement des gens de mer :

La guerre est terminée, des difficultés ardues se présentent innombrables à la réalisation ordonnée de la reprise économique de notre pays. Un de ses principaux moyens vitaux : la marine marchande, a besoin du concours de toutes les bonnes volontés.

Nous lançons un appel pressant à tous pour faciliter la tâche aride qui nous incombe, sa fertilité est subordonnée à l'initiative de chacun et de tous.

L'avenir économique de notre pays, découlant en grande partie du développement de notre marine marchande, il est indispensable que sa population maritime prenne position dans ce sens.

Nous devons pouvoir disposer de personnel professionnel ou désirant le devenir, pour l'armement des unités de notre flotte commerciale, correspondant à notre rang de grande nation maritime.

L'intérêt national maritime exige que chacun, désireux de remplir un rôle actif dans la navigation, vienne se faire inscrire au Bureau paritaire de placement des gens de mer, 9, place de la Joliette. — MATTEI, préposé principal du Bureau paritaire de placement des gens de mer.

Restrictions dans les Distributions d'Energie électrique

Le débit des rivières reste très réduit et les difficultés d'approvisionnement de combustible persistent. Dans ces conditions, la Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen prie ses abonnés directs ou indirects d'observer, pendant la semaine du 22 au 29 décembre, les tours d'arrêt indiqués au tableau ci-après :

Lundi 23	groupes	1	7	6	12
Mardi 24	»	2	8	1	7
Mercredi 25	»	3	9	2	8
Jeudi 26	»	4	10	3	9
Vendredi 27	»	5	11	4	10
Samedi 28	»	6	12	5	11

Entre 22 heures et 6 heures l'énergie électrique sera à la disposition de tous les abonnés de la Société, qui seront d'ailleurs avisés si le régime hydraulique vient à s'améliorer.

NOTES D'ART

L'Exposition Casimir Reymond

L'excellent aquarelliste Casimir Reymond expose cette année à la Galerie Lambert, rue Paradis.

Cette exposition constitue un ensemble tout à fait significatif de la production de ce peintre qui peut compter parmi les plus habiles de son art.

Il faut lui rendre cet hommage qu'au lieu de répéter complaisamment les nuages qui ont plu, il cherche à se diversifier, et non seulement par le choix du sujet, mais par la manière de le traiter.

L'exposition actuelle montre un effort réel vers une personnalité plus affirmée, une manière élargie. Sans renoncer complètement à plaire à son public, Casimir Raymond semble peindre davantage pour lui-même et avec le souci évident de se satisfaire d'abord. Certaines de ses aquarelles sont d'excellentes pages qui ne seraient déplacées dans le cabinet d'aucun bon amateur; mais il faut dire que ce n'est pas sur celles-là que le choix du public se fixe le plus volontiers ce qui, d'ailleurs, ne change rien à l'affaire.

L'exposition, sauf avis contraire, prendra fin demain; c'est dire que ceux qui ne l'ont pas vue doivent se hâter. — N.

MUTILÉS DE LA GUERRE

Nouveau Mode de payement des Gratifications

En exécution de nouvelles instructions ministérielles, les gratifications permanentes, renouvelables ou temporaires seront payées à l'avenir par mandat-carte au domicile de l'intéressé qui devra, au préalable, adresser, comme par le passé, son certificat de vie à la 4e sous-intendance, 121, cours Lieutaud.

Les gratifications permanentes et les gratifications renouvelables dont le renouvellement aura été prononcé pendant le semestre en cours seront payées à l'avenir par *trimestre* et à terme *échu*, et les titres dont les intéressés sont porteurs seront modifiés en conséquence.

Toutefois, à titre transitoire, il sera alloué à ces gratifiés, à l'expiration du dernier semestre payé d'avance, deux mensualités supplémentaires de gratification pour leur permettre d'attendre l'échéance du 1er trimestre.

Les titres des gratifiés rentrant dans cette catégorie seront retirés par la 4e sous-intendance pour être établis à nouveau.

Le Retour des Prisonniers par Mer

Paris, 19 Décembre.

Un croiseur, plusieurs torpilleurs et avisos, vont assurer le convoyage des navires qui ramènent nos prisonniers des ports de la Baltique en France.

Marseille et la Guerre

Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer le nom

De M. Lucien Servian, soldat au 148e d'infanterie, mort pour la France, à Salonique, le 5 octobre dernier.

Lucien Servian qui n'avait que 26 ans, était le fils de notre bon confrère et ami Ferdinand Servian, critique d'art, membre de l'Académie de Marseille, rédacteur au *Sémaphore*. Nous prenons part à la légitime douleur de notre ami et le prions d'agréer, ainsi que toute sa famille, nos bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 13 novembre au 12 décembre, aura lieu aujourd'hui, de 9 à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, n° 6, paiera du numéro 2.301 à 3.079 du 3e canton.

La perception de la rue Clapier, n° 4, paiera du numéro 4.471 à 5.515 du 7e canton.

La perception de la rue de la Darse, n° 23, paiera du numéro 4.001 à 5.800.

La perception du boulevard des Dames, n° 68, paiera du numéro 1.501 à 1.750 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, n° 8, paiera du numéro 8.294 à 9.300 du 5e canton.

La perception de la rue Dugueselin, n° 8, paiera du numéro 3.883 à 5.000 du 8e canton.

La perception de la rue du Coq, n° 17, paiera du numéro 5.516 à 6.000 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, paiera du numéro 1.433 à 1.800 du 12e canton et les retardataires.

La perception de la rue Paradis, n° 118, paiera du numéro 3.751 à 4.500 du 9e canton.

Le paiement de la période de trente jours, du 13 novembre au 12 décembre 1918, aura lieu demain samedi, de 9 à 16 heures, dans les perceptions de la Ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera de 2.601 à 3.751 du 4e canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera les retardataires.

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera de 5.801 à 6.000 et au-dessus.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera de 1.751 à 2.000 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera de 9.301 et au-dessus du 5e canton.

La perception de la rue Dugueselin, 8, paiera de 3.527 à 5.000 du 2e canton A. L.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera de 6.001 à 6.500 du 7e canton et 6.001 et au-dessus du 6e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera de 4.501 à 5.000 du 9e canton.

Sous-officiers commissionnés ou rengagés

Le ministre de la Guerre, en réponse à la question de savoir si les sous-officiers commissionnés ou rengagés qui ont plus de quinze années de service ou qui ont terminé leur rengagement peuvent être libérés (s'ils appartiennent aux classes dont la libération est prescrite) sur leur demande ou d'office, a répondu ce qui suit :

« Tout sous-officier admis à la pension proportionnelle ou de retraite est placé, suivant ses aptitudes, dans la plus jeune classe de la réserve ou de l'armée territoriale et continue à faire partie de cette classe jusqu'à sa libération définitive et en tout cas pendant 5 ans. Les sous-officiers en cause qui ont droit à la pension, ne pourront donc être renvoyés dans leurs foyers qu'avec la classe à laquelle ils sont susceptibles d'être affectés comme sous-officiers retraités.

DERNIÈRE HEURE

Le Roi d'Italie à Paris

L'Italie et la France, alliées dans la guerre resteront fraternellement unies dans la paix

Bordeaux, 19 Décembre.

M. Bouisson est arrivé à Bordeaux ce soir à 6 h. 30. Il restera ici deux jours. Il visitera le port de Bordeaux et celui de Pauillac.

La Chambre de Commerce offrira, samedi, un banquet en son honneur.

Le Roi d'Italie à Paris

Le dîner à l'Elysée

Paris, 19 Décembre.

Le roi d'Italie et le prince de Piémont ont assisté ce soir au dîner donné en leur honneur, par le président de la République. Ce dîner réunissait environ deux cents convives, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés, les ambassadeurs et les ministres accrédités à Paris, le président du Conseil, les membres du gouvernement, les anciens présidents du Conseil et les anciens ministres des Affaires étrangères, les vice-présidents du Sénat et de la Chambre, les hauts commissaires, les personnes de la suite du roi et du prince héritier, le maréchal Joffre, le haut personnel de l'ambassade d'Italie, etc.

Le souverain et son fils sont arrivés à 8 heures à l'Elysée, où se trouvaient déjà réunis les invités du chef de l'Etat. Après les présentations d'usage, le cortège s'est rendu dans la grande salle des fêtes où le dîner a été servi. La table était ornée de branches de houx et de roses blanches.

Le roi et le président de la République se sont assis l'un à côté de l'autre, au centre de la partie supérieure de la table. Le souverain avait à sa droite Mme Poincaré et le président avait à sa gauche le prince du Piémont.

La musique de la Garde républicaine s'est fait entendre pendant le repas.

Toast du président de la République

A l'issue du dîner, le président de la République a porté le toast suivant :

« Sire,

« En ce jour où Paris est si heureux d'accueillir et de fêter Votre Majesté, ma pensée se reporte à la gracieuse visite que vous avez bien voulu faire aux armées françaises dans les vallées d'Alsace, dans les rues dévastées de Verdun, dans les ruines fumantes de Reims, en des heures où la victoire hésitait encore à se fixer, et où l'espérance inquiète cherchait un refuge auprès des âmes bien trempées. Je remercie Votre Majesté d'avoir alors donné à la France, à ses chefs militaires et à ses soldats, un témoignage public de haute estime et de fidèle amitié.

« Je ne me rappelle pas avec une moindre émotion le charmant séjour que j'ai fait moi-même en Italie, auprès de Votre Majesté, au milieu des belles troupes dont la fréquentation constante a été, pendant de si longs mois, tout votre réconfort ; le souriant accueil d'Udine qui n'avait pas encore reçu l'outrage de l'ennemi ; la joie de Goritzia délivrée ; les gorges alpestres où vos ingénieurs militaires avaient exécuté des travaux cyclopéens ; les tranchées creusées au flanc des montagnes, le sol bouleversé et les pierres ensanglantées du Carso ; l'immense cirque de glaciers qui, au Nord et à l'Orient, fermait impitoyablement l'horizon et semblait barrer la route à tous les vœux de l'Italie, et, vers le Sud-Est, dans les lointains, les lignes estompées de la terre promise, le golfe de Trieste et la côte d'Istrie, tantôt éclairés d'un rayon furtif, tantôt cachés à notre vue par les vapeurs bleues qui montaient de l'Adriatique.

« Aujourd'hui, les Alpes ont livré passage à vos armées victorieuses, et sur les rivages que nos yeux cherchaient dans la brume, vos marins et vos soldats ont triomphalement débarqué. En même temps, voici que Trente, affranchie pour la première fois de la domination étrangère, reçoit Votre Majesté comme un libérateur impatiemment attendu.

« L'Italie nouvelle entre dans une Europe nouvelle. Les peuples, enfermés malgré eux, dans des constructions politiques qui n'étaient pas leur œuvre, brisent les portes de ces demeures détestées, donnent cours à des aspirations longtemps comprimées et s'organisent suivant leurs affinités naturelles, leurs traditions et leur volonté. L'esprit de conquête n'aura pas de prise sur ces transformations, il ne pourrait que les vicier et les rendre caduques. Ce qui les vivifiera, ce qui leur donnera la force du droit et de la vérité, ce qui leur assurera l'approbation du monde, c'est le libre choix des populations.

« Heureuse Italie ! Elle voit accourir à elle ceux de ses fils qui, jusqu'ici, n'avaient pas trouvé place à son foyer, et, avec eux, elle achèvera cette unité nationale, dont l'illustre Maison de Savoie, qui en a posé les fondements, va couronner demain le glorieux édifice.

« Cette grandeur italienne est due pour une très large part à l'intervention directe et personnelle de Votre Majesté dans les événements qui ont détruit les anciennes combinaisons diplomatiques, et resserré, entre nos deux peuples, les doubles liens du sentiment et de l'intérêt. Même lorsque l'Italie avait contracté, avec les empires du Centre, une assurance contre les retours offensifs de son ennemie héréditaire l'Autriche, elle s'était amicalement retournée vers nous dès 1902, et, par les accords qui furent alors signés entre nos deux gouvernements, nous avait promis de ne jamais s'associer à une attaque dirigée contre la France. Elle a tenu parole.

« Le jour de la guerre, l'Italie qui avait déjà protesté le 25 juillet contre l'insolent ultimatum adressé à la Serbie, a publiquement proclamé que nous avions tout fait pour éviter le conflit, et a refusé à nos ennemis le concours qui lui était demandé. Elle nous a ainsi permis de porter immédiatement sur le front de bataille ces admirables troupes alpines, qui se sont pendant quatre ans signalées par tant d'exploits.

« Ce n'était là pour Votre Majesté qu'une première partie. Neuf mois s'étaient à peine écoulés que, sous votre généreuse impulsion, l'Italie est venue se ranger auprès de la France et de l'Angleterre, résolution qu'elle a librement prise à une heure où le sort des armes était indécis, et où l'Autriche avait déjà cherché, par des propositions séduisantes à l'immobiliser dans une neutralité profitable.

« Depuis lors, nos troupes ont héroïquement combattu côte à côte, en Champagne et en Argonne, comme sur la Piave et sur le plateau d'Asiago. Nos commandants en chef ont concerté leurs actions, nos marines ont combiné leurs efforts, nos populations civiles ont vaillamment supporté les mêmes privations, nos pays ont connu les mêmes souffrances, les mêmes espoirs et les mêmes fiertés. Comment cette longue fraternité d'armes, s'ajoutant à la communauté d'origine et de culture, ne laisserait-elle pas entre nous, dans l'avenir, une estime mutuelle assez forte pour garantir à jamais le maintien de notre intimité ?

« L'Italie et la France, alliées dans la guerre, resteront alliées dans la paix. Mais est-ce tout dire, et que serait une entente officielle sans le don des cœurs, et sans la conviction réfléchie que demain comme hier nous aurons besoin les uns des autres ? Non, notre amitié ne sera pas seulement dans les mots. Nous nous connaissons assez pour nous comprendre. Nous nous aimerons assez pour que les hasards de la vie journalière, au lieu de troubler notre affection réciproque, la consacrent et la fortifient. La France n'aura qu'à suivre ses propres penchants pour entretenir sans effort, avec sa cœur d'outre-monts, ces relations confiantes et ce commerce cordial qui, seuls, donneront à notre alliance tout son prix, toute sa force et toute son efficacité.

« Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de Sa Majesté la reine, de Son Altesse Royale le prince de Piémont et de toute la famille royale. Je bois à la grandeur et à la prospérité de l'Italie ».

Réponse du Roi

Le roi a répondu en ces termes :

« Monsieur le président,

« Les paroles si cordialement amicales que vous avez bien voulu m'adresser forment le digne couronnement de l'accueil inoubliable que j'ai trouvé tantôt auprès de la population de Paris, vers laquelle se tourne aujourd'hui l'admiration du monde entier.

« Pendant les jours des épreuves difficiles, nos deux pays ont puisé, dans l'union intime de leurs âmes, la force nécessaire à la résistance. Aujourd'hui, après que la victoire a consacré nos efforts, cette même union intime de nos âmes nous apporte une nouvelle preuve de l'immortalité de notre ancienne et glorieuse race latine.

« Vous avez bien voulu, Monsieur le président, rappeler le séjour si plein d'émouvants souvenirs que j'ai fait sur cette terre de France, pendant que le sort des batailles était encore incertain. Mais votre foi indomptable n'était pas incertaine, ô peuple et soldats de France ! Vous n'avez jamais douté, et comme alors la fermeté de vos cœurs fut admirable. De même, en ces jours de triomphe, nous admirons la tranquille grandeur de la nation française.

« Aujourd'hui le soleil de la victoire a couronné les aspirations nationales de la France et de l'Italie. Au prix des plus durs sacrifices, les terres sacrées que la violence prussienne avait arrachées à la France en compromettant la paix du moinde depuis près de cinquante ans, sont enfin revenues au sein de la patrie française. L'Italie a conquis son rempart naturel des Alpes et dans l'Adriatique, ayant retrouvé ses enfants qui avaient si longuement lutté pour la sauvegarde de leur nationalité. Elle pourra assurer les conditions indispensables à sa sécurité et à son existence.

« Vous avez également, Monsieur le Président, rappelé le concours que l'Italie apporta à la France au début de la guerre et lorsqu'elle prit les armes à côté de la nation-sœur, dans un moment de graves vicissitudes militaires. Dans cet élan spontané, qui poussa l'Italie à la guerre, ainsi qu'en toute autre manifestation de la politique de mon pays, vous reconnaîtrez sans doute ce sentiment inné de l'âme italique, qui découle des sources antiques du droit et de la justice et par lequel nous fûmes et nous serons toujours contraires à tout projet de domination violente, semblable à celui que nos ennemis avaient tenté d'imposer au monde.

« Désormais, une ère de collaboration pacifique, fondée sur le respect mutuel et sur l'amitié confiante et loyale, s'ouvre devant nos peuples. La France et l'Italie ont une grande mission commune de civilisation à accomplir. Aucun intérêt particulier ne doit y porter obstacle. Nous trouverons dans l'harmonisation équitable de nos intérêts spéciaux un ciment indestructible de l'amitié et de l'œuvre de concorde de nos deux pays, consacrée par la fraternité renouvelée des armes, et nos deux pays pourront ainsi s'offrir mutuellement un appui précieux et solide dans le chemin difficile de l'humanité, vers un avenir assuré de liberté et de justice.

« Je lève mon verre en votre honneur, Monsieur le président, et je bois à la grandeur et à la prospérité de la France ».

Ces deux toasts ont été écoutés debout par les convives. La musique a joué l'hymne royal italien après le toast du président de la République, et la *Marseillaise* après celui du roi.

Après le dîner

Après le dîner offert en leur honneur, le roi d'Italie et le prince de Piémont, accompagnés du président et de Mme Poincaré, se sont rendus dans le grand salon du rez-de-chaussée où le café a été servi. Le souverain s'est entretenu avec un grand nombre des invités.

A 22 heures 45, le roi et le prince ont quitté l'Elysée. Ils ont été vivement acclamés à leur sortie du palais présidentiel.

Le roi d'Italie reçoit la fourragère du 3e Zouaves

Paris, 19 Décembre.

Au cours de la visite que le roi d'Italie lui a faite au palais de l'Elysée, M. Poincaré a remis au souverain l'insigne de la fourragère du 3e zouaves où le roi Victor-Emmanuel III est caporal.

Cet insigne, au couleurs de la Médaille militaire, avait été apporté à l'Elysée par un officier du régiment, le lieutenant Guillouet.

Pour les Soldats français morts en Italie et pour les Soldats italiens morts en France

Paris, 19 Décembre.

On nous communique la note suivante :

La Ligue franco-italienne qui célèbre cette année le 30e anniversaire de sa fondation, se propose d'élever, grâce à une souscription publique, deux monuments funéraires, qui perpétueront, l'un sur la montagne de Reims à Bligny, et l'autre sur le mont Grappa, le souvenir des exploits glorieux accomplis par les généreuses troupes de Victor-Emmanuel III, et par les magnifiques soldats de la République pour la défense et la délivrance des deux territoires nationaux dans leur lutte épique contre les empires de proie.

M. Poincaré et le roi d'Italie, sur la demande de M. Rivet, président de la Ligue, ont bien voulu honorer de leur haut patronage cette importante manifestation, qui doit sceller, dans le tribut solennel rendu aux héros morts pour les deux pays, l'alliance et l'amitié fidèle des deux grands peuples latins.

La Conférence de la Paix

La presse anglaise estime que les préliminaires sont retardés sans nécessité

Londres, 19 Décembre.

Le *Times* dit qu'on estime, dans de nombreux milieux, que les préliminaires de la Conférence de paix sont retardés sans nécessité et qu'une certaine partie de ce blâme retombe sur les autorités britanniques. Evidemment, il n'y a aucune raison pour que les discussions ne soient pas entamées immédiatement, et surtout les conversations préliminaires entre les chefs des gouvernements de l'Entente et le président Wilson.

Le gouvernement britannique a raison de demander à la presse, ici, de ne pas embarrasser la Conférence par des indiscrétions, mais il faut établir une ligne de démarcation entre les indiscrétions pernicieuses et la suppression délibérée des faits, et une des choses les plus importantes à se rappeler, en ce qui concerne la Conférence de paix, est que rien ne nuirait autant à son succès qu'une atmosphère de demi-vérités.

La Conférence internationale ouvrière

Londres, 19 Décembre.

Le Comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions et la Commission exécutive du Labour Party se sont réunis aujourd'hui pour étudier les dispositions à prendre en vue de la Conférence internationale ouvrière, qui doit se tenir en même temps que la Conférence de paix officielle. Les deux organismes se sont engagés à faire une démarche, conjointement avec les partis ouvrier et socialiste des autres pays pour la convocation de la Conférence internationale, dans les premiers jours de janvier.

Les deux Commissions eussent préféré que la Conférence pût se tenir à Paris, mais comme ceci est impossible, il a été décidé de la convoquer dans un pays neutre, probablement en Suisse. Il a été convenu que la délégation britannique à la Conférence se composerait de dix membres, cinq pour le Congrès des Trade-Unions, dont MM. Thomas Thorne et Bokermann, et cinq pour le Labour Party, dont MM. L. Clynes, Mac-Donald, Henderson, Mme Snowdon. La délégation se fera accompagner par des conseils d'experts et de secrétaires.

Une motion a été adoptée, demandant que tous les télégrammes et les articles se rapportant à la Conférence de paix ouvrière soient exempts de la censure.

M. Wilson à Paris

Une réception au Comité France-Amérique

Paris, 19 Décembre.

Le Comité france-amérique a donné cet après-midi une réception en l'honneur du président des Etats-Unis et de Mme Wilson.

M. et Mme Wilson sont arrivés à 5 heures, salués respectueusement par l'assistance. M. Hanotaux, président du Comité, a conduit ses illustres invités dans le salon d'honneur. Le président s'est entretenu brièvement et de la manière la plus affable avec MM. Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant, Larnaude, doyen de la Faculté de Droit ; M. Bergeon, Millerand, Matsui, ambassadeur du Japon, etc.

L'entretien avec le roi d'Italie

Paris, 19 Décembre.

L'entretien du roi d'Italie avec le président Wilson a duré une demi-heure. Il a été très cordial.

Parlant, cet après-midi, aux personnes de son entourage, le roi a déclaré qu'en venant à Paris rendre visite au peuple français, il était très heureux de pouvoir inviter personnellement et officiellement le président Wilson à être son hôte au Quirinal. Le roi a invité gracieusement, de la part de la reine, Mme et Mlle Wilson à visiter l'Italie.

MM. Orlando et Sonnino doivent se rencontrer avec M. Wilson vendredi matin, à 11 heures.

Le maréchal Douglas Haig à Londres

La population lui fait un accueil indescriptible

Londres, 19 Décembre.

Londres a fait une réception enthousiaste au maréchal sir Douglas Haig et aux autres généraux victorieux. Le temps était magnifique. A leur arrivée à la gare de Charing-Cross, décorée d'un arc de triomphe en houx et ornée d'un drapeau et de fleurs, le maréchal a été reçu par le duc de Connaught, MM. Lloyd George et Balfour.

Le cortège est parti pour le palais de Buckingham au milieu de l'enthousiasme indescriptible de la foule, et au moment où les voitures ont paru sur Trafalgar Square, une ovation spontanée a éclaté, la plus grandiose qu'on entendit jamais sur cette place historique.

Bulletin Financier

Paris, 19 Décembre. — En raison de l'arrivée du roi d'Italie à Paris, la Bourse n'a ouvert que quelques instants et la séance a été de pure forme. Seules, nos rentes ont été cotées. Le 5 % progresse à 88.15. Par contre le 3 % perpétuel perd 0 fr. 10.

Le dernier bilan du Crédit Lyonnais arrêté au 31 octobre 1918 présente les principaux chapitres suivants : espèces en caisse et dans les banques, 714.785.092 fr.; portefeuille et bons de la Défense Nationale, 2.096.141.134 fr.; avances sur garanties et reports, 179.735.990 fr.; comptes courants, 587 millions 783.124 fr.; au passif : dépôts et bons à vue, 1.052.719.142 fr.; comptes courants, 1.975.144.898 fr.; comptes d'ordre et divers, 71.712.315 fr.; réserves diverses, 175.000.000 fr.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

Madame veuve Martin, 5, rue du Portail, Menpenti, garde malade, avec bonnes références.

Jeune homme présenté par ses parents pour faire les courses et apprendre commerce, est demandé 13, cours Lieutaud, magasin.

On demande un demi-ouvrier taillandier sachant bien frapper et limer ; porter livret, rue Fortuné, 36.

On demande une commise connaissant la couture. Printania, 41, allées des Capucines.

On demande des ouvriers coupeurs pour chaussures, 52, rue Saint-Jacques.

Tonnelier emballeur travaillant à domicile est demandé. S'adresser rue Forbin, 17.

Charron cherche travail pour soirée et dimanche chez particulier. Ecrire Henri Marius, chez Jacques, boulevard Extérieur, 12.

On demande une jeune fille de 16 à 17 ans présentée par ses parents, 10, rue Tapis-Vert, boulangerie-pâtisserie.

On demande un jeune homme pour les courses, papeterie Xavier Aschero, 99, rue Paradis.

On demande une très bonne vendeuse en chaussures genre gérante, 14, boulevard de la Madeleine.

On demande des monteurs cousu mixte, entresol, rue de l'Etrieu, 2.

On demande une bonne à tout faire sachant lire et écrire, coutellerie Pradère, 6, rue Sainte.

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

On demande des ouvriers coupeurs pour chaussures, 52, rue Saint-Jacques.

On demande fillette de 14 à 15 ans, photographie Marc Tully, 46, rue Saint-Ferréol.

On demande des ouvrières cannetilleuses en perles et pour les fleurs en perles, rue de la Providence, 1 a, au 1er.

On demande un couseur trépointe et une ponceuse talon, Cauvin, 2 a, boulevard de Paris.

Ouvrier menuisier demandé, 23, rue Marignan.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, travail assuré toute l'année, 2, rue Neuve, angle rue d'Aubagne, magasin, pressé.

On demande une jeune fille pour les courses chez Mme Petit, fleuriste, rue Dieudé, 1.

On demande un rabatteur à la machine et un cordonnier pour la réparation à l'usine Charpin, 8 et 10, rue Florac. S'y adresser.

On demande bonne à tout faire, bonnes références, 55, cours Lieutaud, coiffeur.

AVIS DE MESSE

La messe de sortie de deuil du soldat **DAMON Antonin** aura lieu en l'église des Aygalades le samedi, 21 décembre, à 9 heures du matin.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Toulon)

Mme Christin remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort glorieuse de son neveu regretté **GRAGLIA Henri**, tombé au champ d'honneur le 11 octobre 1918, dans sa 27e année, caporal-sapeur au 112e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre et deux citations. Pour la mémoire de son âme, une messe sera dite samedi, 21 décembre, à 9 heures, à la Cathédrale.

AVIS DE DECES (Toulon)

Mme veuve François Isouard, née Arnaud, et ses enfants ; Mme veuve Isouard, mère ; M. Louis Arnaud ; M. et Mme Louis Isouard et leurs enfants (d'Alger) ; M. et Mme Richard-Pibaïf, née Isouard, et leurs enfants (d'Alger) ; M. et Mme Louis Elief-Cardona, née Pibaïf, et leurs enfants (d'Alger) ; les familles Caubert, Amoureux, Michel, Franc (de Manosque), Pibaïf (de Ménerville et de Sétif), Boudoin (d'Alger), Elison (de Bougie), le personnel de la Maison François Isouard ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. François ISOUARD**, négociant, leur époux, père, fils, frère, oncle, cousin, allié et ami, décédé à l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon, le 18 décembre 1918, dans sa 46e année. Les signatures seront reçues au domicile du défunt, 11, rue des Marchands. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. Les obsèques auront lieu le 21 décembre 1918, à 9 heures et demie du matin. On se réunira à l'hôpital Sainte-Anne, pour se rendre à la Cathédrale.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal*
75, rue de la Darse, 75